

# Rapprochement des universités d'Angers et du Mans : un projet novateur de coopération.

## Dossier de presse

28 novembre 2019

Bibliothèque universitaire  
St-Serge - Angers

**Après 4 ans d'existence, la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Université Bretagne Loire, regroupant des universités, écoles et organismes de recherche en Pays de la Loire et Bretagne, sera dissoute le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Conformément aux obligations réglementaires, de nouveaux rapprochements stratégiques infrarégionaux se développent : l'Alliance Universitaire de Bretagne à Brest et à Lorient-Vannes, la ComUE expérimentale Université de Rennes et le projet d'établissement expérimental Nantes Université.**

L'Université d'Angers et Le Mans Université ont déjà noué des partenariats solides sur :

- > la première année commune aux études de santé (PluriPASS) ;
- > des laboratoires : Espace et Sociétés (ESO – UMR CNRS 6590), Langues Littératures, Linguistiques des Université du Mans et d'Angers (3LAM) et Temps, Monde, Sociétés (TEMOS – CNRS FRE 2015) ;
- > des projets lauréats du Programme Investissements d'Avenir (Thélème, Etoile) ;
- > le Groupement d'Intérêts Scientifiques « Études Touristiques » ;
- > plusieurs projets régionaux et formations co-accréditées.

Après avoir mené une étude d'opportunités et un travail de réflexion pendant

plusieurs mois, il apparaît que nos deux universités, pluridisciplinaires, ont des atouts complémentaires à mettre en commun et à valoriser dans une dynamique de renforcement mutuel.

L'Université d'Angers et Le Mans Université ont donc fait le choix de s'engager ensemble dans une démarche de partenariat stratégique. Elles ont ainsi pour projet de se fédérer dans le cadre d'une ComUE Expérimentale Angers-Le Mans qui devrait être créée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Dans le respect des personnalités morales de chacune des deux universités, cette ComUE aurait pour mission, dans le cadre de pôles dédiés, de coordonner l'offre de formation et de recherche, la stratégie de valorisation/transfert, la vie étudiante et les projets à l'International sur les territoires des deux établissements. Ces pôles, briques essentielles du rapprochement, se constitueront au fur et à mesure de la création ou de la maturation des objets qu'ils ont vocation à recouvrir ou intégrer. En parallèle et de manière plus transversale, la ComUE pourra porter des projets communs et des composantes communes.

**Cette dynamique partenariale doit permettre à nos deux universités de se renforcer sur la base d'un projet stratégique, construit sur plusieurs années.**

## Un rapprochement qui résulte d'une histoire et de complémentarités fortes

Les universités d'Angers et du Mans évoluent dans un contexte national et régional en forte mutation qui conduit les établissements à réfléchir à leur **place dans le nouvel espace de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**. Elles se sont rapidement interrogées sur **une stratégie d'alliance** permettant de renforcer **les coopérations existantes**.

### Complémentarités

Universités à taille humaine, l'UA et LMU sont complémentaires en matière d'offre de formation et de recherche (ex. Staps au Mans, médecine à Angers, acoustique au Mans, végétal à Angers...). Elles ont des formations co-accréditées et des laboratoires communs. Elles sont reconnues pour la qualité de leurs formations, leurs excellents taux de réussite et d'insertion. Elles font preuve d'une capacité remarquable d'innovation pédagogique (Pluripass, Etoile, Thélème...).

### Identité

L'UA comme LMU ont toutes deux mené un travail sur leur stratégie de marque. Ce travail a fait l'objet, dans chaque université, d'une co-construction et d'une réflexion sur leurs valeurs. La mise en miroir pointe que l'UA et LMU ont en commun une grande partie de leurs valeurs (ouverture, accueil, réussite...).

### Ancrage territorial

Elles sont situées dans des villes de taille comparable et où il fait bon étudier. Les deux collectivités soutiennent le projet.

« Cette volonté de travailler ensemble à ce rapprochement était inscrite dès 2016 dans les déclarations d'axes stratégiques et de développement de nos deux universités. »

Christian Roblédo

## Une stratégie d'alliance pour répondre aux défis de demain

L'ordonnance du 12 décembre 2018 autorise l'**expérimentation de nouvelles formes de rapprochements**. L'ambition clairement affichée est donc de devenir, à travers ce rapprochement, **un acteur territorial de poids, d'être visible en termes d'offre de formation et de recherche sur des secteurs d'excellence commun ou en devenir**.

### La Comue expérimentale ambitionne d'être :

- > une université de rang international par l'excellence de sa formation et de sa recherche,
- > un acteur majeur de l'innovation et de la valorisation en faveur du développement économique du territoire,
- > un lieu de promotion sociale par les études et un outil pour l'insertion professionnelle des étudiants et pour l'accompagnement des étudiants tout au long de leur vie,
- > un levier de promotion de l'ESR et de nos territoires à l'international,
- > une université où le numérique est source d'innovations,
- > une université responsable au service du développement équilibré des territoires dans lequel elle s'inscrit.



« Nous sommes deux universités très complémentaires, nous pouvons capitaliser nos forces pour nous distinguer aux niveaux national et international. »

Rachid El Guerjouma

## Des atouts convergents et de nouvelles perspectives possibles

Les deux établissements ont été accompagnés par un cabinet conseil qui a conduit une **étude d'opportunité** afin d'identifier les **projets porteurs** et pour guider la gouvernance dans ses choix. Des ateliers et entretiens ont été conduits sur les 2 sites.

### Le socle ADN de nos deux universités

- > la réussite des étudiants pierre angulaire,
- > une tradition collaborative riche et en prise avec le territoire en matière de recherche-formation-innovation,
- > une montée en puissance de la stratégie internationale.



### Une ambition partagée

- > déployer une offre de formation coordonnée et novatrice,
- > mettre en place des partenariats inédits pour plus de visibilité à l'international,
- > développer l'attractivité des équipes de recherche et favoriser de nouveaux axes.



## Quelques exemples de projets communs qui pourraient être déployés conjointement dans l'avenir

- > le déploiement des effectifs étudiants de STAPS (Le Mans Université) et de Psychologie (Université d'Angers) sur les 2 territoires ;
- > la création d'une composante, commune, dédiée à la Santé et aux activités physiques ;
- > le déploiement de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Angers au Mans ;
- > création d'une Fondation commune
- > délivrance du doctorat.

Les deux universités ont vocation à unir leurs forces pour répondre ensemble à des appels à projets, développer des outils numériques communs, déployer de nouvelles méthodes pédagogiques...

**La ComUE expérimentale sera ainsi un levier pour le développement scientifique, technologique et culturel de nos universités et de nos territoires, renforçant ainsi leur attractivité.**

### La future ComUE expérimentale en chiffres :



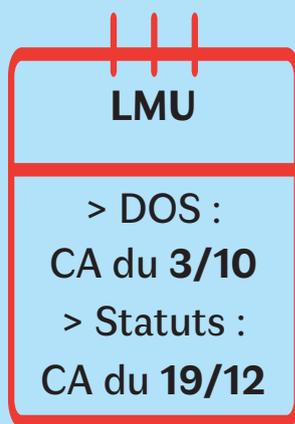
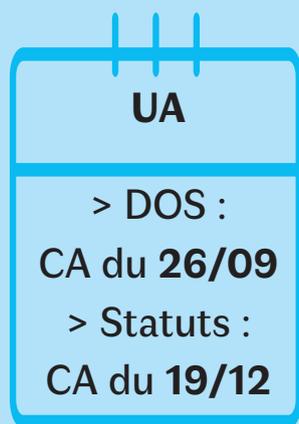
**37 000 étudiants**  
dont 770 doctorants

**2 900 personnels**  
dont 1 900 enseignants-chercheurs ou chercheurs.



« Nous avons d'abord souhaité identifier des projets emblématiques forts comme socle opérationnel du futur rapprochement qui est pensé sur la base d'une coopération et d'une vision partagée de notre avenir à 10 ans. »  
Christian Roblédo

## Validation dans les instances :



(DOS : Document d'orientation stratégique)

« Le rapprochement entre nos 2 universités doit contribuer au renforcement de l'Enseignement supérieur, de la Recherche sur nos territoires : en Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, sur les sites universitaires d'Angers et du Mans, mais aussi sur les sites secondaires de Laval, Cholet et Saumur. »  
Rachid El Guerjouma

## Le projet de statuts : vers un établissement expérimental souple

Fortes de leurs **réussites communes**, les deux universités ont décidé de s'engager dans une **ComUE expérimentale de nature fédérale**. La composition des instances repose sur une **représentativité paritaire** des deux membres fondateurs.

- > les deux universités conservent leur **personnalité morale** et leur **gouvernance**.
- > un **transfert de compétences** est prévu dans les domaines suivants :
  - délivrance du doctorat,
  - éthique de la recherche,
  - gestion des archives ouvertes (HAL),
  - dispositif Cap Europe,
  - appui à l'entrepreneuriat étudiant,
  - portage de l'actionnariat SATT.
- > des **compétences partagées**, coordonnées par pôles, qui pourront portées sur la formation, la recherche, la vie étudiante, les relations internationales, la qualité de vie au travail, le numérique...
- > des **personnels** pourront être mis à disposition de la Comue, tout en restant attachés à leur établissement d'origine.



### 1 conseil d'administration

(40 membres)

### 1 sénat académique

(42 membres)

### 1 président et 1 vice-président



### 1 organisation en pôles de coordination

### 1 déploiement évolutif des projets

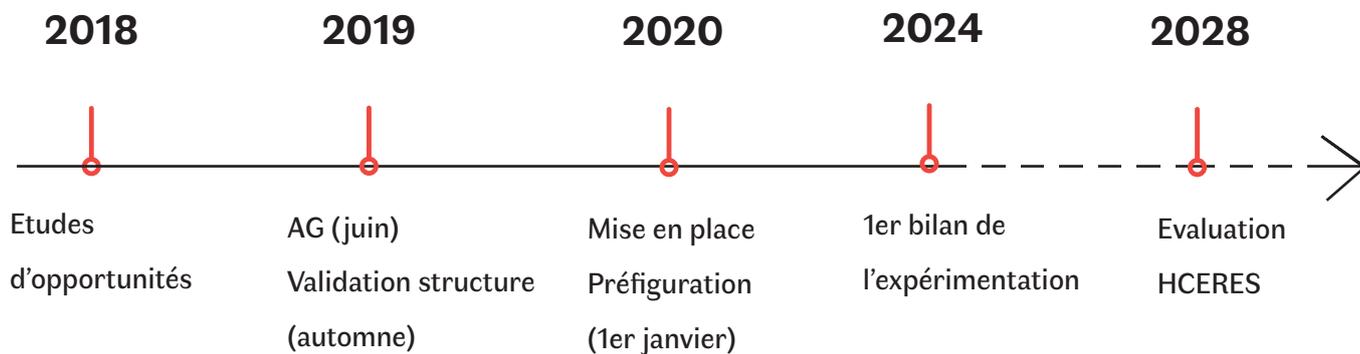
à court terme (2020-2023)  
à moyen terme (2024-2028)



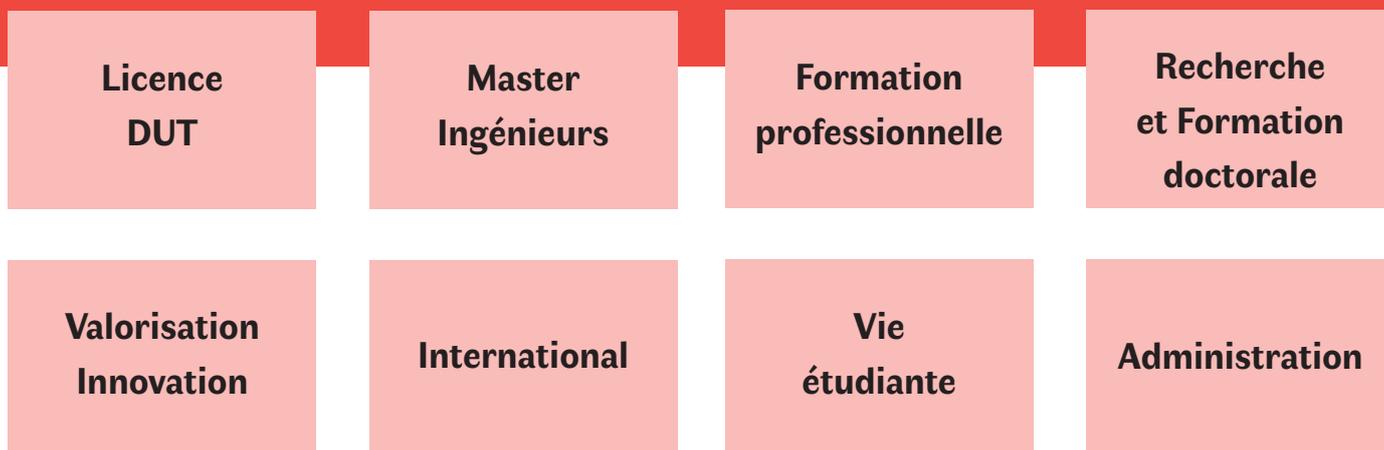
### 1 évaluation à mi-parcours

au bout de 4 ans.

## Le calendrier de déploiement

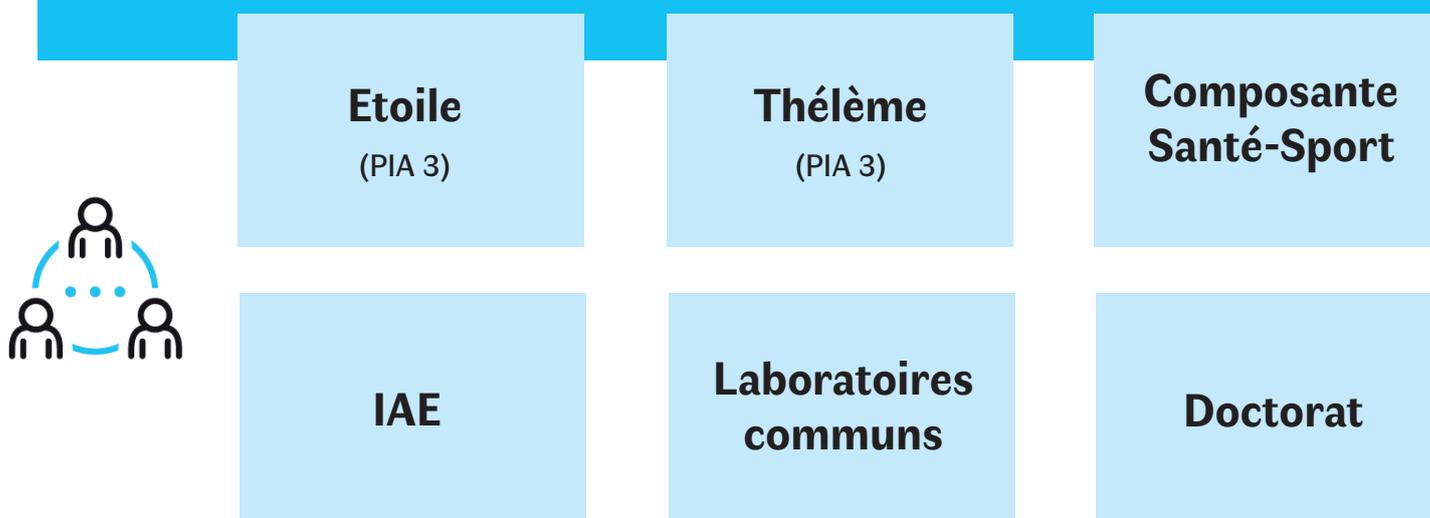


## Exemples de pôles de coordination



Les pôles sont des **organisations fonctionnelles** de coordination ou de mise en commun. Ces pôles sont distincts des composantes. Ils travaillent avec et auprès des personnels des établissements. Ils sont porteurs de projets dans leur domaine d'**expertise**.

## Exemples de composantes, laboratoire et projets communs



## Le point de vue des collectivités

**« La Région des Pays de la Loire est pleinement engagée pour le développement de la recherche et de l'enseignement supérieur auquel elle consacre 42 M€ chaque année. Par ailleurs, le budget régional « Recherche et Développement Technologique » est le premier budget national par habitant (21 €/habitant). Nous saluons aujourd'hui le rapprochement stratégique des universités d'Angers et du Mans, que la Région a soutenu en finançant notamment l'accompagnement du projet de réflexion à hauteur de 20 K€. Cette alliance de deux universités avec des atouts complémentaires, dans une dynamique de renforcement mutuel, répond à l'enjeu important pour notre territoire de visibilité nationale et internationale de nos établissements. »**

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.



Le rapprochement entre les universités d'Angers et du Mans a été pensé sur la base de la coopération, de la vision sur le long terme et d'un projet novateur. L'objectif est que les établissements partagent une réputation, une qualité de formation et de recherche ainsi qu'un environnement géographique, social et économique. Il s'agit de travailler sur les complémentarités, d'identifier et de valoriser ce qui devient possible en binôme, d'affirmer la place des deux universités dans le paysage régional et inter-régional mais aussi d'être en mesure de répondre aux appels à projets nationaux et internationaux.

**« Les universités d'Angers et du Mans travaillent depuis plus de deux ans à leur rapprochement. C'est un travail de fond et de qualité qui a été réalisé.**

**J'en suis très heureux. Cette ambition commune doit permettre aux deux sites de développer des actions de proximité qui favorisent la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle. Dans le même temps, elle va permettre de consolider les pôles d'excellence dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et ce dans des secteurs bien identifiés et économiquement porteurs.»**  
Christophe Béchu, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole.

La Ville du Mans avec son université porte l'ambition de devenir une ville universitaire : le partenariat avec l'Université d'Angers y contribuera. Ce partenariat entre les deux universités est la bonne échelle pour peser dans l'espace national et européen de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

Le Mans Université et l'Université d'Angers coopèrent depuis de nombreuses années en matière de recherche et de formation. L'accueil au Mans des étudiants de première année des études de santé de la faculté de médecine d'Angers en est une belle illustration. L'étude de rapprochement menée par les universités du Mans et d'Angers a souligné la complémentarité des établissements et affirme, comme une évidence, la possibilité de bâtir un rapprochement stratégique efficace qui a du sens.

**« Le chemin tracé est stratégique : il s'agit de conduire des projets partagés ensemble.**

**L'expérimentation par projets développera progressivement une pratique commune aux personnels de chacune des universités. »**

Stéphane Le Foll, maire du Mans, président de Le Mans Métropole, ancien ministre





#### CONTACTS PRESSE

**Delphine Boisdron,**

directrice de la communication de l'Université d'Angers

Tél. 02 41 96 22 56 | [delphine.boisdron@univ-angers.fr](mailto:delphine.boisdron@univ-angers.fr)

**Vicky Godillon**

directrice de la communication de Le Mans Université

Tél. 02 43 83 27 65 (20 8)3 | [Vicky.Godillon@univ-lemans.fr](mailto:Vicky.Godillon@univ-lemans.fr)

#### Typographies

**Faune**, Alice Savoie / Cnap

CC BY-ND 4.0

**Poppins**, Indian Type Foundry